

Les premiers seigneurs de Courpalay étaient des vassaux du Comte de Champagne Le village figure parmi les lieux forts de la Brie au moment de l'invasion des compagnies, sous Charles V.

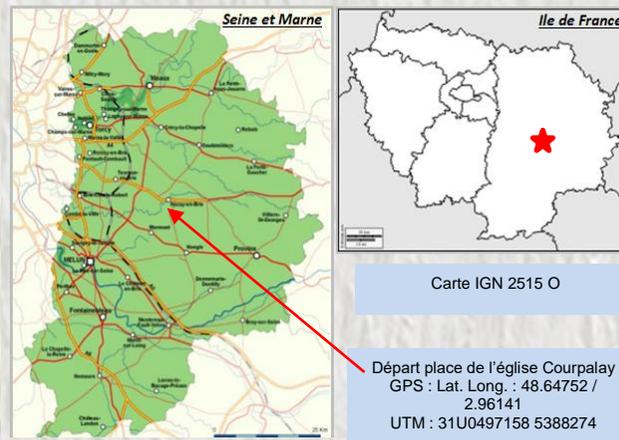
Admirez l'église Saint-Martin de Courpalay datant du XIII<sup>ème</sup> siècle. De l'édifice d'origine, il ne reste que quelques éléments. A l'intérieur, on peut y voir la Cène, panneau peint début XVII<sup>ème</sup> siècle, des bas-reliefs sculptés datant de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et la statue de la Charité de Saint-Martin.

A proximité, le château de la Grange-Bléneau où vécut le Général La Fayette (1757-1834). Ce dernier fut un homme politique français et américain, héros de la guerre d'Indépendance américaine et personnalité de la Révolution française, il vécut de 1802 à 1834 au château et fut maire de Courpalay de 1830 à 1832.

Contemplez ensuite l'ancien monastère de Cordoux datant de l'époque médiévale. Il fut la résidence d'été des religieux de Saint-Germain-des-Prés puis d'Adrienne de Noailles, épouse du Général La Fayette. Il comprends un pont, une tour d'entrée carré flanquée de tourelles, un colombier, des taques de cheminée (Plaques de fonte du contrecœur d'une cheminée). Pendant la révolution, il fut vendu comme bien national.

Au sein de l'église Saint-Martin de Quiers, on trouve une plaque commémorative en l'honneur de Nicolas Allau pour avoir offert un don très généreux et une statue : la Vierge à l'Enfant datant du XIV<sup>ème</sup> siècle est visible dans sa niche au dessus de la porte d'entrée.

Tout au long de votre chemin, vous pourrez admirer le lavoir de la cour Durand à Grand Bréau, le lavoir des loges et son plancher flottant, le lavoir de Fleury datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle et le lavoir de Courpalay.



Carte IGN 2515 O

Départ place de l'église Courpalay  
GPS : Lat. Long. : 48.64752 / 2.96141  
UTM : 31U0497158 5388274

**Accès :** par RN4 sortie Rozay-en-Brie

**Informations pratiques :**

- Gare SNCF de Nangis
- Courpalay : boulangerie, pharmacie, restaurants,
- Chambres d'hôtes à Grand-Bréau
- Campings à Courpalay et Grand-Bréau

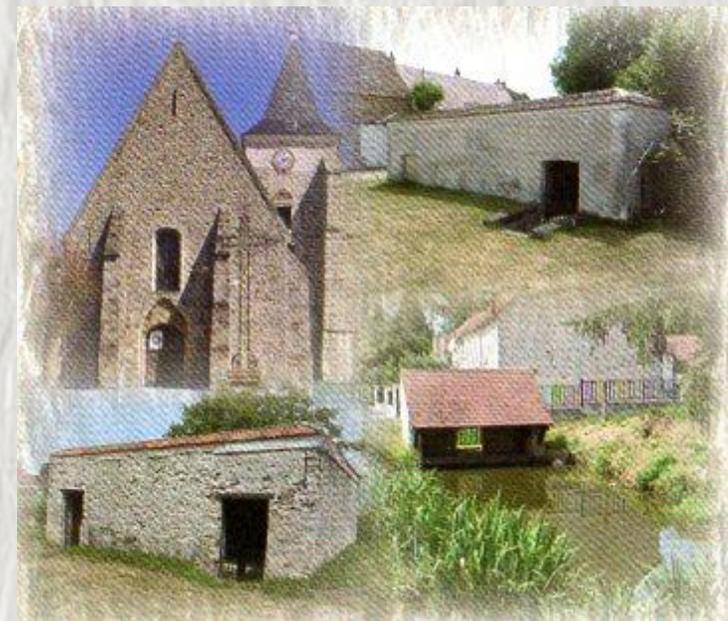
**Charte du randonneur**

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner de débris.
- Eviter de fréquenter les itinéraires en période de chasse (se renseigner auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermer barrières et clôture après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirer tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la Communauté de communes des Sources de l'Yerres, du Syndicat d'initiatives du Centre-Brie, de l'Association pour le développement de la Brie Centrale et de la Commune de Courpalay. Cette fiche est disponible au Syndicat d'Initiatives de Rozay-en-Brie et dans les mairies de la C.C.  
<http://www.cc-sourcesdelyerres.fr/chemins-de-randonnees.html>



# Courpalay Randonnée des lavoirs



*C'était au temps, pas si lointain, où les lave-linges n'existaient pas. Les lavoirs assuraient leurs fonctions : le rinçage du linge dans l'eau glacée et le point "infos" du village que l'on appelait pas encore "people" !*

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



- 1** (A voir sur place : l'église Saint-Martin du XIIIème - lavoir)  
Remonter la rue Champrenard, après la mairie, prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche (rue de la Poste). A l'intersection prendre en face (rue du Château d'eau). Suivre la route en direction de Grand Bréau.
- 2** Tourner à gauche, direction « Gratteloup, Cordoux, Gaillon »  
Bifurquer à gauche, puis à droite (Cordoux). Passer le pont (Rû de l'Yvron). On peut remarquer une ancienne vanne pour un petit barrage à droite (à droite Gaillon où la Bière de Brie est fabriquée)
- 3** Prendre la route à gauche direction Cordoux. Arrivé à Cordoux, passer devant l'ancien monastère. Suivre tout droit, le chemin empierré, passer sous la ligne électrique. Continuer tout droit jusqu'à la Fermeté (commune de Quiers), chemin herbeux. (lavoir)  
A la Fermeté, tourner à droite (Rue Saint Jacques).
- 4** A la sortie prendre à gauche chemin empierré, puis en terre. Sous la ligne, s'engager à gauche.  
Au carrefour de Quiers, prendre en face (Rue Saint-Martin) puis ensuite à gauche (Rue du Fort) jusqu'à l'église Saint Martin.
- 5** puis à gauche rue St Hélène, au bout à droite jusqu'aux « Loges de Quiers ».  
On arrive Aux Loges de Quiers par la rue des Mathurins. Prendre à droite rue du Thiboust, puis à gauche rue Mainguillierme et à droite rue de la Forge, puis à gauche ruelle du lavoir (lavoir). Au bout de la rue des Mathurins que l'on emprunte à droite. Prendre le chemin de terre en face et longer la ferme de Thuisseaux.
- 6** Tourner à gauche, longer la D201 et prendre à droite pour rentrer dans Fleury.  
A Fleury prendre la Rue des Sablons à droite, ensuite à gauche avant le lavoir et à droite.
- 7** Passer entre la ferme et les hangars, s'engager en face à la fourche puis à gauche et passer sous la ligne électrique.  
De retour à Courpalay remonter la rue de l'Yvron et passer le pont. (lavoir à droite). Poursuivre jusqu'à l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée de Seine et Marne (Codérando77). Il fait partie des 4000 km de chemins de petite et de grande randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou des manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...) veuillez en aviser le codérando77 en vous connectant à l'adresse suivante <http://sentinelles.sportsdenature.fr> et en sélectionnant l'activité "randonnée pédestre".